

Octobre 2019 : quelques instantanés significatifs

Posté le : 3 octobre 2019 18:34 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Actualité chaude, Cycles et conjoncture, Crise systémique, Attitudes, Histoire économique récente, Réforme, hyperfiscalité, Economie et politique, Fiscalité, Concepts fondamentaux, Zone Euro, Monnaies et changes, Europe de l'est, Crise mondiale

1) Examen de la vente d'un studio à Paris : l'acquéreur dispose d'un prêt (300.000 E) supérieur à ce que touche le vendeur en net (270.000 E). Il y a près de 30.000 euros de frais. Le dossier de vente fait près de 300 pages. Merci Mme Duflot et la loi Alur. Notaire, agents immobiliers, et syndicats se sucent sur l'abus de paperasserie. Leçon :

1. La bulle immobilière à Paris ressemble à la bulle de 1992 où les banques prêtaient non seulement le prix d'achat à 100% mais les frais et une partie de la plus-value espérée.
2. L'amortissement d'un tel achat ne peut se faire sur la location compyr tenu de la loi sur les loyers. Restent Airbnb et l'espoir d'une plus-value.
3. Le blocage de la construction par Mme Hidalgo qui préempte tout alimente la spéculation
4. Avec des taux d'emprunt à 1%, la tentation est grande pour un jeune cadre d'investir en empruntant sans capital sur 25 à 30 ans. L'IFI qui devait prévenir le goût pour l'immobilier n'a eu aucune influence, sauf de doubler les recettes fiscales de l'ISF sur la partie immobilière.
5. On était censé détricoter la loi Alur et ses folies bureaucratiques. Rien à faire en régime d'Enarchie Compassionnelle.

2) Un juge rouge décide que l'état de nécessité justifie des actes illégaux qui visent à ridiculiser le président de la République. Leçon :

1. Le justicialisme, cette doctrine de gauche qui veut qu'un juge doit utiliser les fonctions qu'il a réussi à obtenir dans l'Etat pour servir la cause et non pas le droit, est une des tares récurrentes du système judiciaire français et doit être réformé sans pitié. Il prive le législateur de toute légitimité et la victime de toute défense.
2. « Le gouvernement des juges » est une des causes du Brexit et alimente une rumeur de sortie de la Grande Bretagne du cadre juridique non seulement de l'Union Européenne mais aussi du conseil de l'Europe.
3. La renonciation au droit du sol en Italie part du même sentiment.
4. Les peuples veulent retrouver une souveraineté juridique perdue de l'intérieur et de l'extérieur.

3) Orange à qui l'installation d'une box sur fibre optique a été commandée, va commettre une suite ininterrompue d'erreurs plus ahurissantes les unes que les autres, concernant aussi bien la fourniture des matériels que leur installation. Trois erreurs de livraison (dont une livraison en province pour une installation à Paris) puis trois erreurs de rendez-vous (avec un appel d'un installateur errant en Charente Maritime !). Au final l'installateur qui trouve enfin le bon endroit constate que c'est un câblage Free et que le nécessaire n'a pas été fait auprès de cette entreprise avant de venir installer. Installation retardée...d'un mois supplémentaire. Au total près de trois mois pour installer une box alors que tous les câblages sont faits ! Leçon :

1. Orange a atteint le degré absolu de la désorganisation
2. Le client est resté un usager à qui on peut tout faire subir.

3. Le bourrage de raccordements sur les câbles entraîne des écarts immenses avec les performances théoriques des réseaux.
4. Les programmes qui tournent sur la box n'ont d'intérêt que pour Orange et peuvent déranger gravement le client. Si le Wifi est saturé les programmes ne marchent plus.
5. La dénationalisation des esprits prend plus de temps que celle du capital.

4) La réduction de l'ISF aux seuls biens immobiliers, a fait l'objet d'une « évaluation ». Il appert que le coût de la mesure est moitié moindre que ce qu'on a annoncé, que la part de taxation de l'immobilier a un rendement doublé. En évitant le départ fiscal de centaines de « riches » qui sont restés dans le système fiscal français, la mesure n'a en fait pas eu de conséquences pour le budget.

Leçon :

1. Le fisc reprend toujours ce qu'il a donné
2. On exige une évaluation pour une baisse d'impôts sur les riches jamais pour une hausse même massive (par exemple plus de 40% sur l'IR en quelques années, ou un doublement de l'impôt foncier à Paris).
3. La suppression de l'ISF n'a pas à être « justifiée » par des questions d'efficacité fiscales. Cet impôt était par nature innommable et honteux. Supprimer une saloperie discriminatoire et spoliatrice pour une catégorie de la population se justifie en soi par respect des Français. C'est l'éthique démocratique qui est en cause.

5) La réforme des retraites est justifiée, elle, pour des raisons éthiques alors que le problème fondamental est économique. Un système unifié serait une opération de justice. En vérité il est très facile de savoir où sont les avantages les plus iniques. Les hauts fonctionnaires peuvent cumuler leur retraite statutaire et mille autres retraites acquises dans l'exercice d'une fonction élective, à la tête d'entreprises d'états, ou après un saut dans des entreprises privées. Rendre la retraite statutaire prorata temporis serait un premier pas rapide à faire. Les fonctionnaires ont un système beaucoup plus généreux que les salariés du privé. Rendre les conditions identiques ne représente pas un énorme effort. Pour le reste tout le monde sait qu'il faut revenir à minima à un départ à 65 ans et plus sérieusement à 67 ans. Leçon :

1. L'Enarchie qui gouverne ne veut pas remettre en cause ses privilèges est espère un traitement de faveur pour encore très longtemps en se cachant derrière les autres catégories de personnel public.
2. On complique pour noyer le poisson, alors que ces complications ne sont nullement nécessaires et encore moins souhaitées. C'est la méthode Macron avec ses lois kilométriques
3. Affirmer que la réforme a un but de justice alors que ce sont les déficits qui comptent et le coût démesuré d'une retraite à 60 ans est de la tactique politicienne débile.
4. Une fois de plus les réserves de la retraite des cadres et des professions libérales seront volées malgré les dires contraires.
5. Rappelons que les Cadres, s'ils avaient pu librement cotiser à un système de retraite par capitalisation, auraient aujourd'hui, pour les mêmes versements, près du double de pension avant impôt!

6) On a donné au FMI une présidente bulgare et pour cela on a changé les règles d'ancienneté. L'institution sera toujours dirigée dans les faits par les Etats-Unis et par une femme, selon la grande règle des minorités agissantes : dès qu'on a eu un poste, on le conserve. Leçon :

1. Créé pour gérer les changes fixes et ajustables, le FMI n'a pas de rôle réel en régime de changes flottants.
2. Le poste de directeur général est donc de pure représentation.
3. Le FMI ne sert plus qu'à des bricolages diplomatiques et symboliques.

7) La bourse frémit dans l'hystérie la plus totale. Elle atteint les plus hauts et dégringole aussitôt. Ce n'est plus de la « volatilité » mais de la peur panique. Si les robots des ETF déclenchent leurs triggers, on va vers une baisse très brutale. Leçon :

1. Les déversements massifs de liquidités banque centrale ont permis une spéculation boursière intense.
2. La spéculation massive finit toujours assez mal.

8) Greta Thunberg, six ans d'âge mental, poursuit la France en justice, en déformant de haine sa pauvre figure, alors qu'en matière de gaz a effets de serre elle a une des meilleures situations mondiales. Leçon :

1. La sagesse ancestrale veut qu'on ne confie pas à un enfant le soin de faire honte à des adultes et encore moins à des nations.
2. C'est maintenant que Greta a du souci à se faire et pour elle-même. Apparemment elle a des parents indignes.

9) Donald Trump taxe sans vergogne l'Europe en fonction de son bon plaisir après avoir rendu impossible tout jugement de l'OMC (en bloquant la nomination des juges). Les dommages pour la France seront sérieux. La guerre commerciale fondée sur un constat monétaire (l'existence d'excédents faramineux au profit de l'Europe), et la France est piégée dans l'affaire à cause des Allemands ! Leçon :

1. Les excédents sont condamnables dans tous les traités d'après-guerre. Il aurait été bon Que l'Europe s'en avise en temps utile. Mais chut !
2. La responsabilité allemande est écrasante. Mais chut !
3. Le système des changes flottants est responsable. Mais chut !
4. L'Eurosystème est responsable. Mais chut !

De chut en chut jusqu'à la chute finale ?